



CIRCULAIRE DE RENTREE 2026-27

CAMPUS

Chers parents, chers étudiants,

L'Institution Deforest de Lewarde se réjouit d'accueillir votre enfant pour l'accompagner dans son parcours scolaire. L'équipe éducative a pour ambition son épanouissement par l'exercice de la citoyenneté et l'ouverture à la spiritualité, tout en permettant la construction de son projet de formation en vue d'une insertion professionnelle et sociale réussie.

Notre devise : « **un lycée pour aujourd'hui, un métier pour demain** » caractérise notre établissement comme un lieu d'apprentissage, de vie et de partage.

Ensemble, et par association, parents, élèves, étudiants et les membres de la communauté éducative avons cette mission commune de mettre votre enfant au centre de nos préoccupations pour lui **donner une orientation choisie**.

Ensemble, nous contribuons à former nos jeunes à devenir des adultes responsables, des décideurs de demain.

La rentrée s'effectuera le mardi 01 septembre 2026.

M Haroux

Informations pratiques

Pour mieux vous repérer dans notre organisation, voici quelques informations pratiques et concrètes :

Jean-Christophe Balique Chef d'établissement	
Véronique Halluin Directrice adjointe, Directrice déléguée aux formations professionnelles et technologiques Responsable Qualité UFA	Mail : Ecole directe
David Descamps Responsable Vie scolaire	Mail : Ecole directe
Nathalie Kowalski Responsable de gestion	03.27.94.36.25 Mail : Ecole directe
Valérie Vincent Comptabilité des familles/ Restauration scolaire Bourses	03.27.94.36.14 Mail : Ecole directe
Paulmier Christine Secrétariat général de direction Secrétariat de direction des professeurs	03.27.94.36.22 Mail : Ecole directe
Christelle Dapvril Secrétariat de direction étudiants Post Bac Dossiers /Examens/ Inscriptions/ transports scolaires	03.27.98.47.43 Mail : Ecole directe
Aude Mametz Pastorale	Mail : Ecole directe
Jérémie Deswarte Informatique	Mail : Ecole directe

Rentrée des classes : MARDI 01 SEPTEMBRE 2026

Au cours de cette demi-journée, les élèves :

- Rencontreront leur professeur principal
- Recevront leur emploi du temps et les derniers documents administratifs

	HORAIRES DE RENTRÉE 9H00-12H00 (Campus) 67, Rue Jean de Gouy
1 BTS	1TS CG – 1TS SAM – 1TS MCO - 1TS MS

	HORAIRES DE RENTRÉE 10H00-12H00 (Campus) 67, Rue Jean de Gouy
2 BTS	2TS CG - 2TS SAM – 2TS MCO – 2TS MS

La photo individuelle et de classe se déroulera le mardi 15 septembre 2026 :

Présence obligatoire

RENTRÉE / FONCTIONNEMENT

Manuels scolaires

La fourniture des manuels scolaires est confiée à l'A.P.E. (Association des Parents d'Élèves) d'Hénin Beaumont. Cette association s'occupe de la prise de commande et des encaissements. (ape.darchicourt@laposte.net, par téléphone : 07 68 20 61 46). Chaque étudiant aura la possibilité de commander ses manuels en utilisant le bon de commande ci-joint. Le règlement s'effectue durant l'été.

Le retrait des livres et du pack fournitures se fera dans les locaux de l'Institution Deforest de Lewarde le jeudi 27 août 2026.

Fournitures scolaires

Un trousseau de base au tarif minimum de 40€ peut être réservé auprès de l'A.P.E.L. de l'Institution en utilisant le bon de commande ci-joint. Les professeurs de Mathématiques/Sciences indiqueront le modèle de calculatrice conseillé.

Les bourses

Vous avez fait une demande de bourse pour vos études dans l'enseignement supérieur. Dès réception de votre notification conditionnelle 2026/2027, vous devez la transmettre au service comptabilité familles afin de la valider pour mettre en place le paiement des bourses directement sur votre compte bancaire.

Pour communiquer

La communication écrite se fera uniquement sur « École Directe » : www.ecoledirecte.com

Vous y trouverez :

- L'emploi du temps, les notes et moyennes.
- Le cahier de texte numérique.
- Les absences, les retards, les retenues...
- La facturation, le paiement en ligne (restauration, voyage et scolarité).
- Les informations diverses fournies tout au long de l'année (dates, conseils, etc.).
- Une messagerie vous permettant de contacter les enseignants, la vie scolaire....

Les parents et les étudiants reçoivent un identifiant et un mot de passe INDIVIDUEL.

Les informations données aux parents et aux étudiants sont différentes.

En cas de problème, veuillez contacter Madame Christelle DAPVRIL sur « Ecole directe » ou au 03.27.98.47.43.

Nous demandons aux parents de consulter régulièrement Ecole Directe.

Périodes de Formation en Milieu Professionnel

Les stages sont **obligatoires**. Ils sont indispensables à la validation de la scolarité et du diplôme préparé. Vous trouverez en annexe le planning des périodes de stage ainsi qu'une fiche de recherche de stage. Ce document est à rendre au **professeur principal** pour l'édition des conventions de stage.

Les transports scolaires

Pour les élèves domiciliés dans le Nord qui n'utilisent pas la compagnie Évéole (transport gratuit)
<http://transports.hautsdefrance.fr/contact/>

Pour le Pas de Calais <https://pasdecalais.transportscolaire.hautsdefrance.fr/usager/>

Assurance

Le lycée souscrit une assurance accident et responsabilité civile pour les activités qu'il organise, y compris à l'extérieur. Il a souscrit une assurance pour les responsables légaux et les étudiants selon les formulaires envoyés (assurances FEC).

Règlement intérieur

L'inscription d'un étudiant dans l'établissement vaut engagement à suivre les dispositions du règlement intérieur, leur non-respect engendrera des sanctions.

Le règlement intérieur est accepté dans sa totalité et vous vous engagez à le respecter.

Un exemplaire du règlement intérieur est disponible sur Ecole Directe.

Accès au lycée

L'Institution accueille les étudiants de 7h45 à 17 heures.

- L'accès au campus pour les classes de BTS se fait au 67, Rue Jean de Gouy

L'accès est réglementé : il est réservé aux seuls étudiants inscrits, et aux membres de la communauté éducative.

Ouverture / Horaires cours

Horaires : sonneries et mouvements

Matin	Après-midi	
7h45 à 7h55 entrée	12h50 entrée	Fermeture Pause méridienne
8h00 cours	13h	12h05 – 12h50
8h55	13h55	
9h50 récréation	14h50 récréation	
10h05	15h05	
11h	16h	
11h55	16h55 fin des cours	

Absences et retards

Aucun étudiant ne sera admis en cours s'il ne présente pas son billet de retard.

Toute absence doit être signalée par les Responsables Légaux le **JOUR MEME** au service Vie scolaire sur Ecole Directe et confirmé par écrit au retour de l'étudiant.

Avant de reprendre les cours, l'étudiant doit se présenter à la vie scolaire ou se connecter sur Ecole Directe pour justifier son absence.

Les absences – motivées et non motivées – sont comptabilisées et figureront sur le relevé des notes.

Les absences non justifiées feront l'objet d'un contrôle et seront pour les étudiants boursiers signalées au CROUS.

Tenue vestimentaire

La liberté de conscience de chacun est garantie. Toutefois dans le respect du projet d'établissement, l'expression des convictions religieuses (dont la tenue vestimentaires) peut faire l'objet d'un encadrement, dès lors qu'elle nuit à la vie collective ou au respect des règles communes : cf règlement intérieur.

La tenue professionnelle reste à l'appréciation des professeurs de la formation de chaque section.

La pastorale

L'équipe d'animation pastorale organise des temps forts dans l'Institution.

Obligations au sein de l'institution

Vous êtes dans l'obligation de participer à l'une des journées Portes Ouvertes. Les dates retenues sont les suivantes :

Le samedi 06 décembre 2025, le 24 janvier 2025 ou le samedi 21 mars 2026

Restauration

L'accès à la restauration au self se fait par l'intermédiaire d'un code sur ecole directe self qui sera présentée à chaque passage au self.

Les formules demi-pension proposées au sein du self de l'établissement sont :

- **Formule Repas chaud (entrée/plat/dessert) 5,60€**
- **Formule Brasserie (sandwichs + dessert) 5,60€**
- **Formule Pique-nique « gamelle » 33€/mois**

Chaque étudiant a la possibilité de prendre une collation à la récréation de 10 h au sein du self général de l'établissement ou au foyer si l'association étudiante est présente.

Les étudiants ont la possibilité de déjeuner sur place au foyer sous condition d'ouverture de l'association étudiante et de sa carte d'adhérent. Aucun micro-onde ni réfrigérateur sera à disposition. L'établissement déclinera toute responsabilité en cas de maladie ou autres liés à la nourriture apportée. Le self de l'établissement permet, sous la forme du régime « gamelle » de mettre en température (froide ou chaude) son repas apporté. Les étudiants demi-pensionnaires ne pourront sortir de l'établissement par le campus après le déjeuner.

Les étudiants qui souhaitent prendre un repas dans l'établissement devront le réserver 48 heures à l'avance sur le site Ecole Directe.

Ils pourront sortir de l'établissement par le campus après le déjeuner au self.

La formule Brasserie n'est pas possible du 1 au 4 septembre

Bonnes vacances à tous

Le chef d'établissement
N Haroux

L'établissement sera fermé à compter du 10 juillet 2026
Réouverture du secrétariat le mardi 20 août 2026

ELEVES A DISPOSITIF PARTICULIER

Si votre enfant est touché par un trouble « Dys » ou a besoin d'un accompagnement particulier, veuillez-vous rapprocher, dès la rentrée scolaire, de Madame Halluin avec tous les documents en votre possession afin que nous puissions mettre en place le plus rapidement possible les dispositifs d'aide appropriés.

Information du service académique du rectorat : Dispositifs « DYS » pour les demandes d'aménagements.

Les nouveaux étudiants à besoin particulier dont les diagnostics ont été posés par un bilan psychométrique et un bilan d'orthophonie le plus récent, doivent transmettre dès la rentrée de septembre les photocopies à Madame Halluin pour une prise de rendez-vous avec leurs parents et le professeur principal.

Les étudiants n'ayant jamais bénéficié d'un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé), doivent au préalable avoir l'accord du médecin du service médical du Rectorat. Pour cela, les parents doivent se rapprocher de l'établissement dès septembre pour obtenir le formulaire rectoral.

Les étudiants qui ont une autorisation de la mise en place d'un PAP doivent remettre une photocopie de cette notification émise par le médecin de la commission PAP du service médical du Rectorat.

Ce document sera exigé lors de la demande des aménagements aux examens.

PLANNING DES STAGES EN ENTREPRISE - ANNEE 2026 2027

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR			
CLASSES	LIBELLES	PERIODE 1	PERIODE 2
1TS CG	1 ^{ère} année de BTS Comptabilité Gestion	Du mardi 25 mai au vendredi 02 juillet 2027	
2TS CG	2 ^{nde} année BTS Comptabilité Gestion	Du lundi 23 novembre au vendredi 18 décembre 2026	
1TS MCO	1 ^{ère} année BTS Management Commercial Opérationnel	Du lundi 04 janvier au samedi 23 janvier 2027	Du lundi 24 mai au samedi 26 juin 2027
2TS MCO	2 ^{nde} année BTS Management Commercial Opérationnel	Du lundi 09 novembre au samedi 28 novembre 2026	Du lundi 18 janvier au samedi 06 février 2027
1TS SAM	1 ^{ère} année de BTS Support à l'Action Managériale	Du lundi 18 janvier au samedi 06 février 2027	Du lundi 24 mai 2027 au samedi 03 juillet 2027
2TS SAM	2 ^{nde} année de BTS Support à l'Action Managériale	Du lundi 16 novembre au samedi 19 décembre 2026	
1TS MS	1 ^{ère} année de BTS Maintenance des Systèmes	Du lundi 31 mai au samedi 26 juin 2027	
2TS MS	2 ^{nde} année de BTS Maintenance des Systèmes	Du lundi 30 novembre au samedi 19 décembre 2026	Du lundi 04 janvier au samedi 23 janvier 2027